

TRANSFORMATION DE LA SARL EN SAS

Contenu du dossier

☐ au moins deux exemplaires du procès-verbal d'assemblée générale ayant décidé la transformation de la société
☐Un exemplaire de statuts mis à jour, certifié conforme par le président
□Rapport du commissaire à la transformation
□Un pouvoir au profit de FORMALSUP signé par le représentant légal (modèle dans la rubrique « documents à télécharger »)
Si le président de la SAS n'est pas l'ancien gérant de laSARL, fournir :
Pour le président personne physique :
□Une photocopie de la CNI ou du passeport ou le cas échéant d'un titre de séjour
□Une déclaration de non condamnation datée et signée en original par l'intéressé
Pour le président personne morale :
☐Un extrait Kbis en original datant de moins de trois mois
□Pour la personne morale qui ne serait pas immatriculée, produire les mêmes pièces que celles citées pour le président personne physique

Tel: 06 72 12 13 43

Mail: formalsup@formalsup.com

Site Internet : www.formalsup.fr